

Comment ouvrir un compte Portefeuille-PRO ?

Les formulaires 1 à 4 sont **obligatoires** pour l'ouverture d'un compte individuel. Si vous désirez ouvrir un **compte joint**, chaque formulaire doit être signé par chaque co-titulaire du compte. Veuillez remplir ou signer les champs marqués d'une croix :

❶ Demande d'ouverture de compte

Toutes les informations sont confidentielles. Vous devez répondre à toutes les questions. Nous **ne pouvons pas** traiter votre demande si vous n'avez pas répondu à toutes les questions.

❷ Conditions générales

Veuillez lire attentivement les conditions générales et signer au bas de chaque page.

❸ Conditions générales spécifiques

Ces conditions générales spécifiques s'appliquent spécialement au service Portefeuille-PRO. Ce formulaire vous permet de choisir la formule de portefeuille et le niveau de service.

❹ Notice des risques

En signant la notice des risques, vous confirmez avoir compris et accepté toutes les catégories de risques liées à la pratique du trading.

❺ Agrément de compte joint

Ce formulaire est seulement nécessaire si vous voulez ouvrir un compte joint. Précisez le type du compte : A ou B.

✚ Photocopie de votre passeport ou de votre carte d'identité

L'ouverture du compte **par correspondance** requiert que la photocopie soit certifiée conforme. La certification peut être faite auprès de la mairie, la police ou un notaire. Alternativement, vous pouvez fournir une fiche d'état civil.

L'ouverture du compte **dans nos bureaux ou en présence d'un de nos employés** ne requiert pas de certification.

Etape suivante? Votre demande d'ouverture de compte sera traitée dès sa réception. Vous recevrez par courrier votre n° de compte et les instructions pour alimenter votre compte.

Vous avez 4 semaines pour alimenter votre compte. Dès que votre compte est alimenté WHS vous contacte pour la mise en place de votre portefeuille.

| | | | |
|---|------------|--|------|
| For Company use only | Account N° | Approved by | Date |
| HOLDER / REKENINGHOUDER KONTOINHABER / TITULAIRE | | JOINT HOLDER / GEMEENSCHAPPELIJKE REKENINGHOUDER / MITINHABER / COTITULAIRE <i>If applicable, indien van toepassing, im Notfall, si nécessaire</i> | |

| | | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|---|
| Surname Naam Name Nom | | | | | | |
| First name, initials Voornaam, initialen Vorname, Inizialen Prénom, initiales | | | | | | |
| Date of birth D/M/Y Geboortedatum D/M/J Geburtsdatum T/M/J Date de naissance J/M/Y | | | | | | |
| Nationality Nationaliteit Staatsbürgerschaft Nationalité | | | | | | |
| Marital status Burgerlijke stand Zivilstand Etat civil | <input type="checkbox"/> Single Ongehuwd Ledig Célibataire | <input type="checkbox"/> Married Gehuwd Verheiratet Marié(e) | <input type="checkbox"/> Divorced / Widow(er) Gescheiden / Wed. Geschieden / Verwitwet Divorcé(e) / Veuf(ve) | <input type="checkbox"/> Single Ongehuwd Ledig Célibataire | <input type="checkbox"/> Married Gehuwd Verheiratet Marié(e) | <input type="checkbox"/> Divorced / Widow(er) Gescheiden / Wed. Geschieden / Verwitwet Divorcé(e) / Veuf(ve) |
| Profession Beroep Tätigkeit Profession | | | | | | |
| Permanent address Adres Privatadresse Adresse permanente | | | | | | |
| Country Land - Pays | | | | | | |
| Mailing address Postadres Postadresse Adresse postale | WH SELFINVEST SA | | WH SELFINVEST SA | | | |
| Country Land - Pays | L-1331 LUXEMBOURG | | L-1331 LUXEMBOURG | | | |
| Tel day, dag, Tag, jour | | | | | | |
| Tel evening, avond, Abend | | | | | | |
| Fax | | | | | | |
| Email | | | | | | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Gross annual income Jaarlijks bruto-inkomen Brutto Jahreseinkommen Revenu brut annuel | <input checked="" type="checkbox"/> < €40,000 <input type="checkbox"/> €40 - €80,000 <input type="checkbox"/> €80 - €120,000 <input type="checkbox"/> > €120,000 | Number of trades per month Aantal transacties per maand Transaktionen pro Monat Nombres d'opérations par mois | <input checked="" type="checkbox"/> < 50 <input type="checkbox"/> 50 - 100 <input type="checkbox"/> 100 - 200 <input type="checkbox"/> > 200 | Average trade size Gemiddelde transactie grootte Durchschnittliche Transaktionsgrösse Taille moyenne des opérations | <input checked="" type="checkbox"/> < €2,000 <input type="checkbox"/> €2,001 - €6,000 <input type="checkbox"/> €6,001 - €8,000 <input type="checkbox"/> > €8,001 |
|---|---|---|---|---|---|

| | | | |
|---|---|--|--|
| Net worth (excluding family residence) Patrimonium (excl. gezinswoning) Vermögen (ohne Familienwohnsitz) Patrimoine (sans la résidence familiale) | <input checked="" type="checkbox"/> < €40,000 <input type="checkbox"/> €40 - €120,000 <input type="checkbox"/> €120 - €240,000 <input type="checkbox"/> > €240,000 | Source of funds Bron van uw vermogen Quelle des Vermögens Source des fonds | <input checked="" type="checkbox"/> Salary, salaris, Gehalt, salaire <input type="checkbox"/> Inheritance, erfenis, Erbschaft, héritage <input type="checkbox"/> Other, andere, sonst, autre : _____ |
|---|---|--|--|

| | | | | |
|--|--|---|--|---|
| I intend to use my account for day trading activities Ik gebruik deze rekening voor day trade activiteiten Ich beabsichtige, mein Konto für Daytrading Aktivitäten zu nutzen Je compte utiliser mon compte pour du day trading | <input checked="" type="checkbox"/> Yes Ja Oui | <input type="checkbox"/> No Nee Non | Number of years investing in securities Aantal jaren ervaring als belegger Jahren Trading Erfahrung Nombre d'années passées à investir | <input checked="" type="checkbox"/> Stocks Options |
|--|--|---|--|---|

Please choose a trading platform and a password
Kies uw trading platform en paswoord

*Bitte wählen Sie eine Trading Plattform und ein Passwort
Veuillez choisir une plateforme de trading et un mot de passe*

| | | | |
|---|---|--|---|
| Password (Up to 9 alphanumeric characters) Paswoord Passwort Mot de passe | <input type="checkbox"/> WHS Elite <input checked="" type="checkbox"/> NASDAQ level2, NYSE, AMEX, OTCBB, PS <input type="checkbox"/> OPRA - Options <input type="checkbox"/> Futures | <input type="checkbox"/> WHS Elite Lite <input checked="" type="checkbox"/> NASDAQ level2, NYSE, AMEX, OTCBB, PS <input type="checkbox"/> OPRA - Options <input type="checkbox"/> Futures | <input type="checkbox"/> WHS Basic <input checked="" type="checkbox"/> NASDAQ level1, etc. |
|---|---|--|---|

I acknowledge that I have read, understood, and agreed to the terms set forth in this Account Application and the General Terms and Conditions. In particular I agree to articles 1.2, 1.3, 1.12, 1.13, 1.15.
Ondergetekende verklaart deze Aanvraag tot Rekening-Opening en de Algemene Voorwaarden gelezen, begrepen en aanvaard te hebben. In het bijzonder aanvaard ik artikels 1.2, 1.3, 1.12, 1.13, 1.15.

Ich bestätige, dass ich die Geschäftsbedingungen erhalten habe und die darin aufgeführten Regelungen und Bedingungen gelesen und verstanden habe und als verbindlich anerkenne. Insbesondere akzeptiere ich Art. 1.2, 1.3, 1.12, 1.13, 1.15.
Je reconnais avoir lu, compris et accepté les conditions présentes sur la Demande d'Ouverture de Compte et les Conditions Générales. J'accepte en particulier les articles 1.2, 1.3, 1.12, 1.13, 1.15.

| | | |
|---|--|---|
| Où avez-vous vu notre PUBLICITE? | <input checked="" type="checkbox"/> Holder / Rekeninghouder / Kontoinhaber / Titulaire | <input checked="" type="checkbox"/> Joint Holder / Gemeenschappelijke Rekeninghouder / Mitinhaber / Cotitulaire |
| | _____/_____/_____ Signature, Handtekening, Unterschrift Date | _____/_____/_____ Signature, Handtekening, Unterschrift Date |

CONDITIONS GENERALES

2

possible après l'adoption de la mesure en question. Si WH restreint ou suspend l'accès du client à ses services électroniques, le client accepte, immédiatement après communication de la restriction ou de la suspension par WH de cesser d'utiliser les services électroniques de WH; et de ne pas utiliser ou tenter d'utiliser les services électroniques de WH jusqu'à la réception d'un avis écrit de WH l'informant qu'il peut le faire. Sans limitation de ce qui précède, si le client utilise ou tente d'utiliser les services électroniques de WH à toute fin autre que celle pour laquelle les services sont prévus (y compris, sans limitation, en truquant, piratant, modifiant ou corrompant de quelque autre manière que ce soit la sécurité et les fonctionnalités des services électroniques de WH), il pourra faire l'objet de poursuites civiles et criminelles.

5.10 Mots de passe et sécurité

Vous convenez que vous serez le seul utilisateur autorisé des services électroniques de WH pour votre(vos) compte(s). Vous serez entièrement responsable de la confidentialité et de l'utilisation de vos nom(s) d'utilisateur et mot(s) de passe et vous reconnaissez que vous êtes entièrement et uniquement responsable de toutes les activités, y compris les transactions de courtage, découlant de l'utilisation de vos nom(s) d'utilisateur ou mot(s) de passe, à l'exception des cas stipulés dans le paragraphe suivant.

5.11 Notification d'utilisation non autorisée

Vous convenez que pour avoir le droit d'utiliser les services électroniques de WH, vous informerez immédiatement WH si: (1) vous avez placé un ordre via les services électroniques de WH et vous ne le voyez pas apparaître sur votre plate-forme de trading de WH; (2) vous avez réalisé une transaction à l'aide des services électroniques de WH et vous ne la voyez pas apparaître le jour ouvrable suivant sur le relevé de compte; (3) vous voyez apparaître sur le relevé de compte une transaction que vous n'avez pas effectuée ou tout rapport

confictuel similaire; (4) vous vous apercevez de tout usage non autorisé de votre(vos) nom(s) d'utilisateur, mot(s) de passe ou autre produit ou service lié à votre(s) compte(s) de courtage. Si vous manquez d'informer WH dans un délai de deux heures après que l'un des événements susmentionnés se produit, vous reconnaissez que WH n'est nullement responsable et ne peut être tenu pour tel à votre égard ou à l'égard d'un tiers formulant une revendication par votre intermédiaire, de toute revendication relative au traitement, à la mauvaise gestion ou à la perte d'un ordre.

5.12 Protection relative aux droits d'auteur, Téléchargement et Marques

Vous êtes tenu de considérer que tout ce que vous voyez ou lisez sur les sites web ou sur les plates-formes de trading de WH, y compris, sans limitation, les textes, graphiques, fichiers téléchargeables, informations, logiciels et autres matériels (collectivement dénommés le "contenu"), est protégé par un droit d'auteur, sauf en cas de mention contraire expresse, et ne peut être utilisé, sauf comme prévu dans les présentes conditions d'utilisation ou dans le texte apparaissant sur le site, sans le consentement écrit de WH. Ceci implique que vous ne pouvez: distribuer un élément du contenu à des tiers sans le consentement explicite écrit de WH, "refléter" ou reprendre un élément du contenu sur votre propre serveur ou dans des documents sans le consentement écrit de WH; ou modifier ou réutiliser tout élément du contenu du site. Vous pouvez: imprimer des copies du contenu à votre usage personnel, enregistrer les fichiers contenant le contenu sur votre ordinateur personnel pour votre usage personnel uniquement et mentionner la référence des documents hypertextes de ce serveur dans vos documents. WH ne garantit ni n'indique que l'usage que vous faites du contenu apparaissant sur le site ou téléchargé du site n'enfreindra pas les droits de tiers non détenus par WH ou par des entités associées à WH.

Si vous téléchargez quelque chose à partir des sites web de WH ou des liens, WH vous accorde une licence d'utilisation du contenu téléchargé, conformément aux conditions d'utilisation. WH ne vous cède pas un titre de propriété sur le contenu. Vous possédez le support sur lequel le contenu téléchargé est enregistré mais WH conserve l'entière et inconditionnelle propriété sur le contenu et tous les droits de propriété intellectuelle y relatifs. Vous ne pouvez redistribuer, vendre, décompiler, rétroconcevoir, désassembler ou réduire de quelque autre manière que ce soit le contenu en une forme compréhensible par l'homme.

Les marques de fabrique, logos et marques de service ("Marques") apparaissant sur les sites web, les plates-formes et le matériel de WH sont soit détenus par WH ou sont la propriété de tiers. Vous n'êtes pas autorisé à utiliser ces marques sans le consentement préalable écrit de WH ou des tiers qui possèdent les marques en question.

5.13 Informations fournies par vous

Toute communication ou tout matériel que vous transmettez à WH par email ou autrement, y compris les données, questions, commentaires, suggestions et autres seront traités comme des éléments non confidentiels et ne faisant pas l'objet d'un droit de propriété. Tout ce que vous transmettez ou postez devient la propriété de WH ou de ses filiales et peut être utilisé à toutes fins, y compris, sans que cette liste soit exhaustive, la reproduction, la divulgation, la transmission, la publication, la diffusion et le postage, sans qu'aucune compensation ne vous soit due. En outre, WH est libre d'utiliser les idées, les concepts, le savoir-faire ou les techniques contenus dans toute communication que vous envoyez à WH, dans quelque but que ce soit, y compris, sans que cette liste soit exhaustive, pour concevoir, fabriquer et commercialiser des produits sur la base de ces informations, sans qu'aucune compensation ne vous soit due.

Holder / Rekeninghouder / Kontoinhaber / Titulaire


Signature, Handtekening, Unterschrift

 _____ / _____ / _____
Date
Joint Holder / Gemeenschappelijke Rekeninghouder / Mitinhaber / Cotitulaire


Signature, Handtekening, Unterschrift

 _____ / _____ / _____
Date

A/c:

CONDITIONS GENERALES SPECIFIQUES

A remplir uniquement par les clients du service Portefeuille-PRO

3

Ces conditions générales spécifiques doivent être remplies par les clients de WH SelfInvest qui veulent utiliser le service **WHS Portefeuille-PRO**. Ces conditions générales spécifiques sont **complémentaires**. Elles ne remplacent pas les conditions générales standards applicables à l'ouverture d'un compte actions à moins que ceci soit clairement mentionné.

1 Avertissement

Les résultats historiques ne constituent pas des indicateurs des résultats à venir. Les clients et prospects ne peuvent pas assumer que les résultats à venir seront identiques aux résultats du passé, voir même que ces résultats seront positifs.

Les résultats historiques ne reflètent pas entièrement le total des frais, dont les frais fiscaux, qui pourront être déduits de votre compte. Ces frais éventuels peuvent avoir une influence négative sur le rendement. Les résultats historiques ne reflètent pas entièrement les revenus possibles sur votre compte. Des revenus occasionnels peuvent avoir une influence positive sur le rendement.

Il est important de prendre en compte le fait que la valeur du portefeuille peut fluctuer et qu'il se peut qu'il ne soit pas possible de récupérer la totalité des montants investis initialement. Il est aussi important de réaliser que la hausse et la baisse des cours influencent le rendement de l'investissement.

2 Risque

Les investissements proposés présentent des profils de risque différents. En signant ce formulaire, vous reconnaissez avoir compris et évalué le risque de chaque formule de portefeuille. Vous déclarez vous être bien renseigné afin de pouvoir décider si cette formule de portefeuille vous était bien adaptée compte tenu de votre stratégie d'investissement.

3 Propriété intellectuelle

Tous les droits de copie et de patente et toutes autres formes de propriétés (intellectuelles) incluses dans ce service restent la propriété de WHS. Le fait d'utiliser ce service, payant ou pas payant, ne transfère pas la propriété directement ou indirectement

aux clients ou prospects de WHS. Les informations concernant ce service ne peuvent être transmises sous aucunes circonstances, complètement ou partiellement, à des tiers.

4 Choix du portefeuille

Indiquez le(s) portefeuille(s) choisi(s):

- NYSE World Leaders
- NASDAQ 15 Stars
- ETF World Regions*

* Uniquement combiné avec un autre portefeuille

5 Choix du niveau de service



Indiquez le service choisi:

- Service autonome
- Service complet*

* En tant qu'utilisateur du service complet, je souhaite être contacté pour les modifications trimestrielles du portefeuille via:

- E-mail par intranet
- Fax
- Téléphone

Le soussigné confirme s'être informé, à travers le site web de WHS, sur les différences de services et de tarifs entre le service autonome et le service complet.

| | |
|--|---|
| <p> Holder / Rekeninghouder / Kontoinhaber / Titulaire</p> <p>_____ / _____ <i>Signature, Handtekening, Unterschrift</i> Date</p> | <p> Joint Holder / Gemeenschappelijke Rekeninghouder / Mitinhaber / Cotitulaire</p> <p>_____ / _____ <i>Signature, Handtekening, Unterschrift</i> Date</p> |
|--|---|

RISK DISCLOSURE STATEMENT

L'utilisation dans cette notice du terme 'day trading', signifie la transmission par vous de multiples ordres électroniques durant la même journée pour réaliser des transactions d'achat et de vente sur la ou les mêmes valeurs.

Le day trading est extrêmement risqué. Vous devez être prêt à perdre tout ou partie des fonds que vous utilisez en day trading. En particulier, vous ne devez pas financer vos activités de day trading avec des fonds destinés à votre retraite, à l'acquisition d'une résidence ou à votre éducation, des emprunts étudiants ou autres, ou des fonds nécessaires pour vivre et couvrir vos dépenses journalières.

Méfiez-vous des revendications de gains importants dans le day trading. Méfiez-vous des publicités ou d'autres articles qui mettent en avant le potentiel de gain important offert par le day trading. Le day trading peut aussi entraîner des pertes financières importantes et rapides.

Le day trading requiert de connaître les marchés financiers.

Le day trading requiert de connaître de manière approfondie les marchés financiers, les techniques et les stratégies de trading. En essayant de réaliser un profit durant la journée, vous vous battez contre les traders professionnels employés par les banques. Vous devez avoir une expérience appropriée avant de vous lancer dans le day trading.

Le day trading requiert de connaître votre courtier. Vous devez vous familiariser avec les systèmes et processus utilisés par votre courtier, notamment pour l'exécution des ordres. Vous devez vous assurer que votre courtier est bien organisé pour permettre à ses clients de s'engager dans des activités de day trading.

Le day trading peut induire le paiement de commissions élevées. Le day trading peut vous amener à trader de façon agressive sur votre compte et à payer des commissions sur chaque trade. Les commissions quotidiennes totales que vous payez sur vos trades peuvent accroître vos pertes ou réduire significativement vos gains.

Le day trading avec effet de levier et la vente à découvert peuvent entraîner des pertes supérieures à votre investissement initial. Si vous faites du day trading avec des fonds empruntés à la banque dépositaire, vous pouvez perdre plus que les fonds initialement mis à risque. Une perte de valeur des actions achetées peut vous amener à devoir apporter des fonds supplémentaires pour éviter la liquidation forcée de ces actions ou d'autres actions de votre compte. La vente à découvert comme stratégie de day trading accroît le risque de pertes exceptionnelles, car vous pouvez avoir à racheter une action à un prix très élevé pour couvrir une position short. Vous reconnaissez que WH ne peut en aucun cas vous recommander ou conseiller une stratégie de trading ; que tous les ordres et transactions sont initiés par vous, le client, et non sollicités ou initiés par quelque personne employée ou associée à WH et que vous seul, et non WH ou son personnel, assumez le risque de perte sur votre compte et que vous acceptez d'indemniser et de dégager WH et chacun de ses employés, de toute perte, responsabilité, réclamation, plainte ou dépense (incluant des frais juridiques raisonnables) résultantes ou liées au compte ou à toute transaction eu égard à vos activités de « day trading ». La reconnaissance ci-dessus et le dédommagement est en lieu et place des clauses de tout autre formulaire, contrat, convention ou tout autre document qui puisse être en vigueur ou qui régit n'importe quelle partie de la relation entre vous, le client, et WH et qui puisse être contradictoire avec la reconnaissance ci-dessus et le dédommagement.

CLAUDE DE RISQUE DE TRADING HORS SEANCE

En tant qu'investisseur pouvant trader éventuellement hors des séances régulières, vous devez être conscient des risques spécifiques à cette activité et des situations que vous pourriez juger inacceptables au vu de votre tolérance au risque et à vos objectifs d'investissement.

Risque de faible liquidité. La liquidité se réfère à la capacité des acteurs de marché à pouvoir acheter ou vendre des titres. Généralement plus il y a d'ordres présents sur le marché et plus la liquidité est importante. La liquidité est importante car plus elle est grande, plus il est facile pour les investisseurs d'acheter ou de vendre des titres, et par conséquent plus ils ont de chances d'obtenir un prix compétitif pour les titres achetés ou vendus. Il peut y avoir moins de liquidité en pré et après marché que pendant les heures régulières d'ouverture des marchés. Il se peut donc que votre ordre soit partiellement exécuté ou pas du tout.

Risque de forte volatilité. La volatilité se réfère aux variations de prix que les titres durant une séance de trading. Généralement, plus la volatilité d'un titre est importante, plus son prix varie. La volatilité peut être plus importante en pré et après

marché que pendant les heures régulières d'ouverture des marchés. Il se peut donc que votre ordre soit partiellement exécuté ou pas du tout.

Risque de variation des prix. Les cours des titres échangés en pré ou après marché peuvent ne pas refléter les cours de clôture des heures régulières ou de ceux d'ouverture du matin suivant. Vos ordres peuvent donc être exécutés dans les périodes de pré ou après marché à un cours inférieur à celui que vous auriez pu obtenir pendant les heures régulières d'ouverture.

Risque de marchés divergents. Selon le système de trading de pré/après marché et selon l'heure, les prix indiqués sur certain système de trading de pré/après marché peuvent ne pas refléter les prix d'autre système de trading opérant en pré/post marché sur les mêmes titres. De ce fait, vous pouvez être exécuté à un prix inférieur à celui que vous auriez pu obtenir sur un autre système de trading en pré/post marché.

Risque de communiqué d'information.

Normalement les dépêches pouvant affecter les cours sont publiées en dehors des heures régulières d'ouverture des marchés. De la même manière, les communiqués financiers sont souvent diffusés en dehors des heures régulières d'ouverture des marchés. En pré/après marché, ces annonces peuvent intervenir pendant le trading, et combinées à une liquidité faible et à une volatilité forte, elles peuvent causer une variation exagérée et insoutenable du prix d'un titre.

Risque de fourchette large.

La fourchette se réfère à la différence entre le prix auquel vous pouvez acheter un titre et celui auquel vous pouvez le vendre. Une faible liquidité et une forte volatilité hors séance peuvent entraîner une fourchette plus importante que la normale pour un titre spécifique.

CLAUDE D'EXPOSITION A LA VOLATILITE

WH souhaite vous prévenir de l'existence ou de l'existence potentielle de conditions d'extrême volatilité sur un ou plusieurs titres. Bien que nous apprécions de faire affaire avec vous et que nous comprenions que vos stratégies puissent profiter des conditions de volatilité, nous voulons vous informer qu'en échangeant des titres, vous devez assumer un risque d'illiquidité et de pertes potentielles résultant de conditions de marché non prévisibles, de mouvements de prix soudains, d'afflux d'ordres, d'interruption de trading, etc. En particulier, soyez conscient des points suivants :

- De gros volumes sur un titre spécifique ou sur un groupe de titres peuvent causer à l'ouverture ou pendant la journée des retards dans l'exécution ou des exécutions à des prix significativement différents des cours de marché cotés.
- Les processus normaux d'exécutions automatisées, y compris les exécutions manuelles et les garanties de réduction de la taille des ordres, peuvent être modifiés pendant les périodes de forte volatilité.
- Les ordres marché doivent être exécutés immédiatement et de ce fait ils peuvent l'être à des prix et quantités qui diffèrent significativement de ceux prévus ou diffusés.
- Alors que les ordres limite doivent être exécutés au prix et au volume demandés, des délais significatifs et même des défauts d'exécution peuvent survenir si les limites ne sont pas atteintes.
- L'accès direct informatisé ou électronique vers un compte ou un système de trading ne garantit pas le traitement ni l'exécution immédiate et vous devez être conscient du risque considérable d'interruption, de délais et de suspension d'accès, y compris téléphonique, pendant les périodes d'extrême volatilité.
- Alors que WH estime que son système et ceux de la banque dépositaire et de compensation sont adaptés pour répondre aux clients pendant les périodes d'extrême volatilité, il n'y a aucune garantie que ces systèmes ne soient pas surchargés à cette occasion et fournissent de ce fait un service moins efficace que celui offert d'habitude.
- Les opérations d'IPO (nouvelles émissions) sont particulièrement propices aux conditions d'extrême volatilité et les investisseurs doivent donc être particulièrement conscients des risques décrits ci-dessus et plus particulièrement du risque que les ordres des investisseurs puissent être exécutés au 'sommet' à partir duquel les cours s'effondrent ensuite une chute précipitée. WH a pour règle de demander à ce que toutes les ventes des actions concernées par l'IPO soient faites via un représentant accrédité.
- Vous pouvez subir de la part de WH ou de la banque dépositaire l'augmentation des exigences de marges de maintenance pour s'assurer d'une liquidité suffisante et compenser la volatilité des prix ou supprimer entièrement l'effet de levier pour certains titres.

i) La duplication d'annulation ou de modification d'ordres par vous, pour arriver à une meilleure exécution, peut vous rendre responsable de TOUS les ordres que vous avez passés.

CLAUDE D'EXPOSITION A L'EFFET DE LEVIER

WH vous informe de quelques faits simples sur l'achat de titres avec effet de levier et vous prévient des risques résultant du trading de ces titres. Contactez-nous pour toute question sur le sujet des comptes à effet de levier. Lorsque vous achetez des titres, vous pouvez payer les titres en totalité ou emprunter une partie du coût d'achat auprès de votre broker. Les titres achetés constituent une garantie contre le prêt attribué.

Si les titres de votre compte, tout comme la valeur de la garantie du prêt perdent de la valeur, WH peut émettre un margin call et/ou vendre des titres de votre compte, ou de tout compte détenu chez WH, pour maintenir la valeur de votre compte au niveau requis. Il est important que vous compreniez les risques ci-dessous liés au trading des titres avec effet de levier :



- Vous pouvez perdre plus de fonds que ceux que vous avez déposés sur votre compte à effet de levier. Une perte de valeur des titres achetés avec effet de levier peut vous obliger à apporter des nouveaux fonds à la firme qui vous a fait un prêt pour vous éviter une vente forcée de ces titres ou d'autres titres sur votre(vos) compte(s).
- Votre firme peut forcer la vente de titres sur votre (vos) compte(s). Si la valeur de votre compte tombe en dessous de la marge de maintenance requise par la loi ou les exigences supérieures particulières à la firme, celle-ci peut vendre les titres dans n'importe lequel de vos comptes détenus par la firme pour couvrir le manque de marge. Vous serez aussi responsable de tout short dans votre compte après une telle vente.
- Votre firme peut vendre vos titres sans vous prévenir. Quelques investisseurs pensent à tort qu'une firme doit les contacter pour qu'un margin call soit valide et qu'elle ne peut pas liquider des titres sur leurs comptes tant qu'elle ne les a pas contactés en premier. Ce n'est pas le cas. La plupart des firmes vont tenter de notifier leurs clients de margin calls mais elles ne sont pas contraintes de le faire. Toutefois, même si une firme a contacté un client et lui a indiqué à quelle date le call devait être couvert, la firme peut toujours prendre les dispositions nécessaires pour protéger ses intérêts financiers y compris vendre immédiatement des titres sans prévenir le client.
- Vous n'avez pas le droit de choisir quels titres du compte à effet de levier sont liquidés ou vendus pour couvrir un margin call. Parce que les titres servent de garantie au prêt sur marge, la firme a le droit de décider quel titre vendre pour protéger ses intérêts.
- La firme peut augmenter ses exigences de marge de maintenance à n'importe quel moment et n'est pas obligée de vous prévenir en avance. Ces changements de règles prennent souvent effet immédiatement et peuvent résulter d'un maintenance call. Le défaut de couverture d'un call peut entraîner la liquidation ou la vente de titres dans votre (vos) compte(s).
- Vous n'avez pas le droit à un délai supplémentaire pour un call. Alors qu'un délai supplémentaire pour couvrir des exigences de marge peut être accordé à certains clients sous certaines conditions, un client n'a pas le droit à un délai.

CLAUDE SUR LA REGLE DU PRET DE LA SEC (SECURITIES AND EXCHANGE COMMISSION)

La SEC impose dans sa règle sur le prêt qu'une clause spécifique soit faite à l'égard du client, lorsqu'un compte à effet de levier (à marge) est ouvert. Ci-dessous un résumé des clauses requises :

- Un taux d'intérêt annuel est prélevé sur le solde net débiteur du compte marge.
- Le taux d'intérêt applicable est basé (mais pas égal) au taux du money call prévalant chez le broker.
- L'ajustement et l'attribution du taux en pourcentage dépendent souvent de la taille du solde débiteur et de l'activité sur le compte.
- Tout comme le taux du money call change, celui du taux d'intérêt change sans communication au client.
- L'intérêt est calculé en prenant la moyenne quotidienne du solde, multiplié par un taux supérieur à 100 et par le nombre de jours pendant lesquels il y avait un débit et divisé par 360.
- Le client doit conserver les relevés des périodes précédentes pour calculer l'intérêt.
- La firme a un droit de rétention sur tous les titres du compte en cas de solde débiteur sur le compte.
- Si la valeur de marché des titres baisse, la firme peut exiger des fonds supplémentaires ou des garanties de la part du client. Si elle ne les obtient pas, la firme peut exercer son droit de rétention pour vendre des titres du compte. .

J'AI LU ET COMPRIS LES CLAUSES PRECEDENTES, J'Y CONSENS ET LES ACCEPTE COMME UNE EXIGENCE CONTINUE POUR CONSERVER MON COMPTE AUPRES DE VOTRE FIRME :

| | | | |
|---|----------------------|--|----------------------|
|  Holder / Rekeninghouder / Kontoinhaber / Titulaire _____ Signature, Handtekening, Unterschrift | _____ Date |  Joint Holder / Gemeenschappelijke Rekeninghouder / Mitinhaber / Cotitulaire _____ Signature, Handtekening, Unterschrift | _____ Date |
|---|----------------------|--|----------------------|

